



VILLENEUVE  
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 9 février 2023

## EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N°                    du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00016** du                    - 9 FEV 2023  
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e)                    10 Rue des Frères Montgolfier  
95500 Gonesse

En vue de la réalisation :        Installation de 10 panneaux photovoltaïques noires mates en  
surimposition à la toiture SUD  
du bâtiment pour une surface de 16.5 m<sup>2</sup> ( puissance de l'installation : 3.75 Kwc).  
Le projet ne crée pas de construction et ne modifie pas le volume d'une construction  
existante ou le profil du terrain.

Sur un terrain sis                    53 Rue Guynemer  
Cadastré                                AE624

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service  
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le                    - 9 FEV. 2023

Le Maire  
Pour le Maire et par délégation  
la 3<sup>ème</sup> adjointe en charge de l'Urbanisme  
et de l'Urbanisme.  
Kati CABILLIC  
Philippe GAUDIN

### PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,  
Nous soussigné,                    Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,  
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet  
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00016** du                    - 9 FEV. 2023 a été affichée en  
Mairie du                    au                    conformément aux textes en vigueur.  
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,